



6 rue de Kerhuel CS 29029
29196 Quimper cedex
02.98.76.65.65
nous écrire cgt@cg29.fr
nous voir <http://cgtcg29.fr>

Quimper, le 20/10/2017

Madame la Présidente
Conseil départemental

Madame la Présidente,

Objet : Alerte concernant les agents d'accueil et secrétariat du CDAS de Saint Marc et Le Relecq

Nous vous alertons sur la situation des agents qui font l'accueil et le secrétariat au CDAS de Saint Marc et l'antenne du Relecq.

La spécificité du CDAS de Saint Marc réside dans l'accueil de public demandeurs d'asile, non francophone, ce qui exige plus de temps d'accueil que dans d'autres CDAS. Il y a d'ailleurs eu plusieurs crises à gérer, pour lesquelles nous étions intervenus.

De plus, les collègues font face à une augmentation des besoins :

- accueil des MNA, un autre lieu d'accueil n'ayant toujours pas été trouvé et l'arrivée du service MNA.
- arrivée des agents de la PMI (mode de garde, service adoption), des travailleurs sociaux du Relecq et deux autres agents pour les majeurs étrangers. Ils ont maintenant leur résidence administrative au CDAS de Saint Marc.

Les agents doivent donc assurer l'accueil d'hôte, le standard et du secrétariat, avec des moyens humains compliqués à gérer, dans un roulement en demi-journées.

Lorsqu'il y a des arrêts, des congés et des formations, ce roulement est déséquilibré et les autres missions ne peuvent être faites. Pour certaines fonctions, la priorité est donnée à la mission principale, l'accueil ne pouvant alors être assuré.

De plus, quelques agents ont des restrictions médicales et des aménagements de poste. Et deux agents bénéficient de temps partiel de droit, non compensé.

Il manque au minimum un **poste à temps plein**, sachant que le contrat aidé, prévu en renfort, s'est arrêté en juin (recrutement sur un poste à la mobilité).

D'autre part, malgré la visite du CHSCT le 21 juin 2016, l'accueil du CDAS reste toujours inadapté. L'établissement accueillait à l'époque 49 agents, il en accueille actuellement, sur trois niveaux, plus de 60.

Nous soulignons déjà en juin 2016 que :

- un rapport du médecin de prévention, rédigé en 2011, faisait des préconisations ergonomiques pour le poste d'accueil
- le bouton d'alarme en cas d'agression était trop éloigné de l'agent. **Pour information, non seulement, il n'a pas été déplacé mais en plus, il ne fonctionne plus.**

- le local du standard est trop exigu et sans visuel avec l'accueil
- l'accès aux étages n'est pas sécurisé

Cette situation, tant en moyens humains que matériels, engendre un épuisement professionnel important, avec des répercussions sur le collectif de travail.

Concernant ce collectif de travail, il était noté dans le rapport de visite de juin 2016, un problème de remplacement des personnels, des charges de travail notamment dans l'ASE, incombant alors au personnel en activité.

Les arrêts maladie et les charges de travail, pour toutes les fonctions, y compris l'entretien des locaux, sont toujours d'actualité.

Nous vous demandons, Madame la Présidente du Conseil départemental de bien vouloir vous préoccuper de cette situation.

Monique COURTOIS
Mandatée CHSCT pour la CGT

Copie pour information :

Monsieur Jaffré, président du CHSCT
Monsieur Soulié, DGS
Madame Tilly-Robert, DGA ressources
Madame David, chef du service PSST
Docteur Hernandez, médecin de prévention

